

Paris, le 19 mai 2009.



STIF : Non à des hausses tarifaires injustes ! Pas de double peine pour les usagers.

Le 10 décembre dernier, Jean Brafman et Laurence Cohen, élu(e)s régionaux du groupe CACRPG, membres du conseil d'administration du Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF), en **désaccord avec le budget primitif 2009 soumis** aux administrateurs, ne l'ont pas voté.

Une « première » depuis ces dernières années...

Cette décision était motivée par le refus du groupe de faire peser sur les usagers des augmentations tarifaires importantes, au-delà de l'inflation.

Aujourd'hui, dans la logique de ces orientations budgétaires, décidées contre notre gré, **il va être proposé, lors du conseil d'administration du 27 mai prochain, de voter une hausse tarifaire de + 3,5%, pour une inflation estimée à 0,5%...**

Pour le groupe CACRPG, une évolution tarifaire supérieure à l'inflation, en particulier dans la situation de crise actuelle est inacceptable.

Certes, le fait qu'existe une tarification sociale attribuée à un million de personnes, dont plus de 500 000 avec gratuité, est positif. Néanmoins il ne faut pas oublier les populations en difficultés économiques, ne bénéficiant pas de ces mesures, et que ces nouvelles hausses tarifaires vont pénaliser.

D'autant plus que la décision modificative (DM) du budget n'intègre pas d'offres nouvelles, hormis les mesures concernant le Transilien 2010, cadencement des lignes SNCF de la gare de l'Est.

Il est donc hors de question de voter la DM1 modificative et les hausses tarifaires qui en découlent.

Conscients des difficultés financières auxquelles les collectivités doivent par ailleurs faire face, le groupe CACRPG rappelle **qu'il est plus que jamais urgent que le STIF puisse maîtriser et faire évoluer ses recettes ; ce que lui refuse la droite.**

Il est donc **grand temps que le Gouvernement** respecte ses engagements vis-à-vis des collectivités. Pour cela, il doit donner des réponses concrètes concernant : l'attribution du FARIF* à la Région, la réévaluation du Versement Transports, la taxe bureaux et sur les plus-values foncières...

Tout projet ambitieux sur les transports doit intégrer une tarification juste et supportable pour les usagers.

* Fond pour l'aménagement de la région Île-de-France

contact: **Stéphanie Charret**

tel. **01 53 85 70 06**

port. **06 71 04 88 01**

charret-stephanie@orange.fr

www.eluscacridf.org

Communiqué de Presse